

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POLYVALENTE DES QUATRE-VENTS

PROCÈS-VERBAL de la première rencontre du conseil d'établissement de la Polyvalente des Quatre-Vents tenue le **mercredi 25 septembre 2024** à 18 h 35 heures dans la bibliothèque, à laquelle :

SONT PRÉSENTS : M^{mes} Marie-Eve Castonguay, Chantal Céleste, Véronique Cloutier (19 heures), Ève-Lyne Lamontagne, Janot Pagé Kroft, Annick Pagé, Laura Saulnier (18 h 40), Élise St-Pierre et Nathalie Truchon.

MM. Louis Hébert, Yannick Lefebvre et Éric Simard.

M^{mes} Carole Boentges et Cynthia Vallée, parents substitués.

M. Patrice Plourde, directeur.

M^{me} Ginette Naud, secrétaire d'assemblée.

M^{mes} Béatrice Desautels, stagiaire en enseignement, et Julie Séguin, directrice adjointe 2^e cycle, assistent à la rencontre.

ABSENTES :

M^{me} Mireille De Launière et Marie-Josée Larouche.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Patrice Plourde, directeur, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance à 18 h 35. Il souhaite la bienvenue aux membres et les remercie pour leur implication au sein du conseil d'établissement.

2. ÉLECTIONS * POSTES À LA PRÉSIDENTE ET LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M. Patrice Plourde agit à titre de président d'élections.

M^{me} Ginette Naud agit à titre de secrétaire d'élections.

MISE EN CANDIDATURE – POSTE À LA PRÉSIDENTE

M^{me} Carole Boentges propose M^{me} Janot Pagé Kroft au poste à la présidence.

M. Patrice Plourde demande s'il y a d'autres personnes intéressées à ce poste.

FIN DE LA PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE – PRÉSIDENTE

ATTENDU qu'une seule candidature a été déposée pour le poste de présidente du conseil d'établissement de la Polyvalente des Quatre-Vents, soit celle de M^{me} Janot Pagé Kroft;

En conséquence,

CÉ-039-2425-001

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Boentges, appuyée à l'unanimité,

QUE M^{me} Janot Pagé Kroft soit élue *présidente* du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025. Félicitations !

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

MISE EN CANDIDATURE – POSTE À LA VICE-PRÉSIDENTE

M^{me} Chantal Céleste propose M. Éric Simard.

M^{me} Janot Pagé Kroft propose M. Louis Hébert.

M. Patrice Plourde demande s'il y a d'autres personnes intéressées à ce poste.

M. Plourde demande aux personnes si elles acceptent ou refusent leur mise en candidature :

M. Louis Hébert refuse.

M. Éric Simard accepte.

FIN DE LA PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE – VICE-PRÉSIDENTE

CÉ-039-2425-002

Il est PROPOSÉ par M^{me} Chantal Céleste, appuyée à l'unanimité,

QUE M. *Éric Simard* soit élu *vice-président* du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025. Félicitations !

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. REPRÉSENTANTES DE LA COMMUNAUTÉ – APPROBATION

ATTENDU l'intérêt de M^{mes} Marie-Eve Castonguay et Mireille De Launière à représenter la communauté à nouveau cette année;

CÉ-039-2425-003

Il est PROPOSÉ par M^{me} Chantal Céleste, appuyée à l'unanimité,

QUE les membres entérinent les candidatures de M^{mes} Marie-Eve Castonguay et Mireille De Launière à titre de représentantes de la communauté au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025. Félicitations !

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (A)

M^{me} Janot Pagé Kroft fait lecture de l'ordre du jour.

M. Patrice Plourde suggère de modifier l'ordre du jour en supprimant les # 8 et 9 et de faire le suivi au procès-verbal de la rencontre du 12 juin dernier.

M. Éric Simard ajoute un sujet au # 19.1 Correspondance.

CÉ-039-2425-004

Il est PROPOSÉ par M. Louis Hébert, appuyé à l'unanimité,

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications apportées, tout en laissant ouvert l'item « Questions diverses » :

1. *Ouverture de la séance;*
2. *Élections – Postes à la présidence et la vice-présidence du conseil d'établissement – Approbation (D);*
3. *Représentantes de la communauté – Approbation (D);*
4. *Lecture et adoption de l'ordre du jour (A);*
5. *Approbation des derniers procès-verbaux – Rencontres des 12 juin et 28 août 2024 (D);*
6. *Règles de régie interne – Conseil d'établissement (D):*
 - 6.1 *Ordre du jour – Procès-verbal – Frais de déplacement et de gardiennage (Annexe A) (Document joint);*
 - 6.2 *Calendrier des rencontres 2023-2024 – Projet (Document joint).*
7. *Protocole d'intervention en situation de crise (À suivre) (D);*
10. *Formation obligatoire – Membres du conseil d'établissement.*
11. *Programmation des activités 2024-2025 – Changements aux heures d'entrée et de sortie (Article 87) (Document joint) (D);*
12. *Politique de location et prêt de locaux et de mobilier – Reconduction (Document joint) (D);*
13. *Approbation – Liste des activités (réservations (Document joint).*
14. *Matériel didactique 2024-2025 – Modifications (À suivre) (D);*
15. *Informations de la Direction (I);*
16. *Parole à la déléguée au comité de parents (I);*
17. *Critères de sélection des directions d'établissement (À compléter sur place);*
18. *Dénonciation de conflits d'intérêt (À compléter sur place);*
19. *Questions diverses :*
 - 19.1 *M. Éric Simard – Correspondance.*
20. *Date de la prochaine rencontre.*
21. *Levée de l'assemblée.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX * RENCONTRES DU 12 JUIN ET DU 28 AOÛT 2024

M^{me} Janot Pagé Kroft fait le suivi du procès-verbal de la rencontre du 21 juin dernier.

CÉ-039-2425-005

Il est PROPOSÉ par M^{me} Evelyne Lamontagne, appuyée à l'unanimité,

QUE les procès-verbaux des rencontres du 12 juin et du 28 août soient approuvés tels que rédigés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Suivi aux procès-verbaux

6. Frais chargés aux parents 2024-2025 (AP)

M. Patrice Plourde dépose le document modifié « *Frais chargés aux parents 2024-2025* », approuvé le 12 juin dernier, avec l'ajout des frais pour les élèves de la classe d'aide audit document.

CÉ-039-2425-006

Il est proposé par M. Louis Hébert, appuyé à l'unanimité,

QUE les membres du conseil d'établissement approuvent le document « *Frais chargés aux parents 2024-2025* », tel que modifié et présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Assemblée générale des parents – Septembre 2024 (D)

M. Patrice Plourde souligne l'excellente participation des parents le 4 septembre dernier.

Après consultation auprès des directrices adjointes, toutes les rencontres des parents d'élèves de d'autres secondaires (PEP, secondaire 1 à 5) se sont tenues le même soir (réparties à divers endroits dans l'école).

6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE * CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT :

6.1 Ordre du jour – Procès-verbal – Frais de déplacement et de gardiennage (Document joint) (D)

Les membres maintiennent le statu quo :

- ✓ Sur le nombre de jours de délai (5 jours ouvrables) pour la transmission des documents par courrier électronique afin d'en prendre connaissance avant la rencontre. Les documents (format papier) sont remis sur place.
- ✓ Sur le coût des frais de gardiennage (15 \$ par rencontre).

En ce qui concerne les frais de déplacement, ils sont remboursés selon la politique établie par le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

M. Patrice Plourde dépose le projet en lien avec le # 7 *Séances du conseil d'établissement* soit l'ajout du texte (en présence et en TEAMS) lors d'une séance ordinaire ou extraordinaire. L'objectif est de permettre aux membres d'éviter de se déplacer pour assister à une courte rencontre, en cas de besoin.

CÉ-039-2425-007

Il est proposé par M^{me} Chantal Céleste, appuyée à l'unanimité,

QUE les membres du conseil d'établissement approuvent la modification proposée pour la participation aux séances, telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2 Calendrier des rencontres 2024-2025 – Projet

M. Patrice Plourde dépose le projet de calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2024-2025. Cinq (5) rencontres sont prévues et une sixième pourrait être ajoutée selon les besoins.

Après échange des membres, le calendrier officiel 2024-2025 est le suivant :

**25 septembre – 6 novembre 2024;
21 janvier – 7 mai – 11 juin 2025.**

Les rencontres auront lieu le **MERCREDI à 18 h 30** dans la bibliothèque de la polyvalente ou par visioconférence (si besoin).

CÉ-039-2425-008

Il est PROPOSÉ par M. Louis Hébert, appuyé à l'unanimité,

QUE les règles de régie interne du conseil d'établissement de la Polyvalente des Quatre-Vents soient adoptées par les membres, telles que modifiées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. PROTOCOLE D'INTERVENTION EN SITUATION DE CRISE 2024-2025

M^{me} Annick Pagé, travailleuse sociale, présente et commente le « *Protocole d'intervention en situation de crise (ITCA) pour l'année scolaire 2024-2025* ».

Le protocole contient toutes les étapes et la liste des personnes à contacter (mise à jour) pour demander de l'aide et du support de personnes supplémentaires, lorsque survient une situation de crise.

La direction et l'équipe d'intervention se rencontrent, au début de chaque année, pour la révision du protocole des étapes de développement d'une crise, des interventions à privilégier et des techniques d'interventions physiques approuvées par ITCA (Intervention Thérapeutique lors de Conduites Agressives).

CÉ-039-2425-009

Il est PROPOSÉ par M^{me} Chantal Céleste, appuyée à l'unanimité,

QUE les membres du conseil d'établissement adoptent le « *Protocole d'intervention en situation de crise 2024-2025* », tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Des remerciements sont adressés à M^{me} Pagé pour sa présentation.

10. FORMATION OBLIGATOIRE – MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M^{me} Janot Pagé Kroft mentionne que depuis quelques années, une formation est obligatoire pour les membres du conseil d'établissement. Elle est composée de capsules, de fiches thématiques et d'un cahier de membre (des copies du cahier sont disponibles pour les nouveaux membres).

Les personnes, ayant déjà suivi la formation l'an dernier, ne sont pas dans l'obligation de la refaire mais peuvent revisiter le site pour une révision.

Les membres devront informer la secrétaire lorsqu'elles auront terminé la formation.

11. PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES 2023-2024 – CHANGEMENTS AUX HEURES D'ENTRÉE ET DE SORTIE (ARTICLE 87) (REMIS SUR PLACE) (D)

M. Patrice Plourde présente et commente le document « *Programmation des activités éducatives 2024-2025 – Changements aux heures d'entrée et de sortie (Article 87)* ».

Il mentionne que certaines activités sont déjà débutées depuis la rentrée scolaire et que certaines pourraient être annulées ou réalisées différemment au cours de l'année scolaire.

CÉ-039-2425-010

Il est PROPOSÉ par M. Éric Simard, appuyé à l'unanimité,

QUE les membres du conseil d'établissement approuvent la « *Programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école – Année scolaire 2024-2025* », telles que présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Louis Hébert suggère une activité – Ateliers d'éducation à l'information pour les élèves du secondaire – Comment départager le vrai du faux alors que la désinformation et les fausses nouvelles sont partout sur le Web? Il fera parvenir les informations à M. Patrice Plourde.

12. POLITIQUE DE LOCATION ET PRÊT DE LOCAUX ET DE MOBILIER – RECONDUCTION (DOCUMENT JOINT) (D)

M. Patrice Plourde présente et commente le document « *Politique de location de prêt de locaux et de mobilier* ». La seule modification effectuée est le changement de nom de la direction. Aucun correctif n'a été effectué, suite à l'uniformisation des tarifs avec ceux du Centre de services scolaire dans le but de se soumettre aux mêmes politiques.

CÉ-039-2425-011

Il est PROPOSÉ par M^{me} Evelyne Lamontagne, appuyée à l'unanimité,

QUE les membres du conseil d'établissement approuvent la « *Politique de location et prêt de locaux et de mobilier 2024-2025* » de la Polyvalente des Quatre-Vents, telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. APPROBATION – LISTE DES ACTIVITÉS (RÉSERVATIONS (Document joint) (AP)

En suivi à l'approbation de la politique de location et prêt de locaux et de mobilier, M. Plourde présente la liste des « *Spectacles et activités* » qui seront présentés à l'auditorium et autres locaux de la polyvalente d'ici la fin de décembre 2024.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Chantal Céleste, appuyée à l'unanimité,

CÉ-039-2425-012

QUE les membres du conseil d'établissement approuvent la liste des « *Spectacles et activités* », avec l'ajout d'un spectacle le 7 décembre 2024, tel que mentionné lors de la rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. MATÉRIEL DIDACTIQUE 2024-2025 – MODIFICATIONS

M. Patrice Plourde dépose le document « *Matériel didactique 2024-2025 – Modifications* ». Il mentionne que des cahier d'exercices ont été annulés au 1^{er} cycle pour l'année scolaire 2024-2025; les enseignants préférant utiliser leur propre matériel.

Il est PROPOSÉ par M. Louis Hébert, appuyé à l'unanimité,

QUE les membres du conseil d'établissement approuvent le document « *Matériel didactique 2024-2025 – Modifications* », tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M^{me} Evelyne Lamontagne sensibilise les membres sur les problématiques vécues avec la Coop étudiante dans la planification des achats de cahiers d'exercices pour l'année scolaire 2024-2025.

Après échange, M. Patrice Plourde mentionne que des actions seront prises pour apporter des améliorations l'an prochain et ce, au niveau des structures et du personnel.

15. INFORMATIONS DE LA DIRECTION :

15.1 Activité de la rentrée

M. Patrice Plourde nous fait part de commentaires positifs : belle température, excellente participation et collaboration des jeunes et des membres du personnel pour cette fête de la rentrée.

15.2 Semaine de la sensibilisation numérique – 21 au 25 octobre 2024

M. Patrice Plourde nous informe que des conférences Gamer Mentor seront offertes à tous les élèves (par cycle) le mardi 22 octobre prochain à l'auditorium de la polyvalente.

M^{me} Julie Séguin, directrice adjointe, mentionne que l'horaire de ces conférences a été remis aujourd'hui aux membres du personnel.

Pour le volet parents, une conférence Game Mentor est prévue en soirée le lundi 21 octobre à Dolbeau (à confirmer).

15.3 Classe Nurture – Groupe 18

M. Patrice Plourde nous informe que l'équipe est stable et dynamique. Les personnes sont heureuses de travailler avec ces élèves car c'était leur choix.

16. PAROLE À LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS

M^{me} Élise St-Pierre n'a pas d'information à nous transmettre puisque que la première rencontre du comité de parents aura lieu en octobre prochain.

17. CRITÈRES DE SÉLECTION DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Chaque année, les membres du conseil d'établissement doivent soumettre leurs critères de sélection pour le directeur ou la directrice de l'établissement.

Les membres sont invités à compléter le formulaire et à le remettre à la secrétaire d'assemblée à la fin de la rencontre.

18. DÉNONCIATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

M^{me} Janot Pafé Kroft présente le formulaire « *Dénonciation de conflits d'intérêts* ». Tous les membres sont invités à le compléter et le remettre à la fin de la rencontre à la secrétaire d'assemblée.

19. QUESTIONS DIVERSES :

19.1 Correspondance

M. Éric Simard remet à M. Patrice Plourde des lettres reçues par courriel en lien avec des règlements dans la classe pour ses enfants.

M. Plourde fera des vérifications et assurera le suivi.

20. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le **MERCREDI 6 NOVEMBRE 2024** à 18 h 30 dans la bibliothèque.

21. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

CÉ-039-2425-014

Il est PROPOSÉ à 20 heures par M^{me} Laura Saulnier, appuyée à l'unanimité,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


Janot Pagé Kroft
Présidente


Patrice Plourde
Directeur